

@UNDERONEROOF
251, rue Bank, 2^e étage
Ottawa, ON K2P 1X3
613-789-0096 (1-800-810-1076)
www.cwp-csp.ca

CANADA WITHOUT POVERTY
CANADA SANS PAUVRETÉ

Administrateurs honoraires
Le très honorable Joe Clark . L'honorable Louise Arbour
L'honorable Monique Bégin . L'honorable Ed Broadbent
M. Ovide Mercredi

Exposé de 2013 sur l'inégalité
au comité fédéral des finances

5 avril 2013

Depuis les années 1990, l'accroissement des inégalités de revenu a créé un écart croissant entre les nantis et les démunis. La richesse s'est concentrée davantage dans les 20 % supérieurs de l'échelle des revenus, et de façon encore plus marquée dans le 1 % supérieur. De leur côté, les personnes à moyen ou à faible revenu ont perdu du terrain et en ont souffert. Ce dangereux phénomène entraîne une détérioration de la cohésion sociale, une dégradation de la santé dans l'ensemble de la société et de plus grands risques d'instabilité financière de l'économie.

Canada sans pauvreté apprécie les efforts du Comité des finances pour examiner et faire des recommandations quant aux mesures à prendre pour réduire l'inégalité financière. Avant de donner notre avis sur ces questions, nous jugeons important de souligner certaines considérations clés.

- La pauvreté et l'inégalité sont interreliées, et ces deux concepts ne peuvent être pris isolément.
- La pauvreté et l'inégalité sont des questions relatives aux droits de la personne, et il faut donc les envisager dans le cadre des droits de la personne pour les traiter correctement.
- Pour enrayer la pauvreté et les inégalités, il faut une vision à long terme et la volonté d'exercer des pressions sur les régimes financier et fiscal
- L'inégalité n'est pas seulement une question de revenu. Le bien-être collectif, la santé et la

capacité des individus de participer à la société et à la communauté sont aussi en cause.

L'inégalité des revenus - Pourquoi c'est important

1. Les préoccupations croissantes face à l'inégalité des revenus ne sont pas seulement le résultat de l'intérêt manifesté par les médias ou de manifestations comme le mouvement Occupy. Elles découlent d'une réalité concrète : des personnes ne sont pas capables de subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille, des jeunes ne peuvent pas épargner pour l'avenir, des travailleurs à bas salaire font des efforts pour améliorer leur sort financièrement mais ont plutôt l'impression de perdre du terrain, et la société a le sentiment d'être coupée du monde. C'est cette réalité qui a engendré la colère, a donné lieu à des analyses et a amené les gens à réclamer des changements.

2. Les données indiquant une inégalité croissante s'accumulent, et les faits sont clairs : selon l'économiste Miles Corak, actuellement, le revenu moyen des personnes les plus riches au Canada, soit celles qui se trouvent dans la tranche de 1 % la plus élevée, a doublé depuis 1982, à peu de choses près. Quant à ceux qui occupent la tranche de 0,1 % la plus élevée, leur revenu moyen a augmenté de deux fois et demie ou trois fois. Les 90 % les moins riches, dans les grandes villes du Canada (Toronto : réduction des revenus de 1 900 \$; Vancouver : réduction de 4 300 \$; Montréal : réduction de 224 \$), gagnent moins qu'en 1982.¹ Le Conference Board du Canada est d'accord : depuis 1990, les Canadiens les plus riches ont vu augmenter leur part du revenu national total, tandis que les groupes les plus pauvres et ceux qui ont un revenu moyen ont reculé.

3. En janvier dernier, le Centre de politiques alternatives faisait savoir qu'aucune province n'a réussi à réduire l'inégalité depuis 1980, qu'au contraire, toutes les provinces ont vu l'inégalité s'accroître, quoiqu'à des degrés différents. C'est en Alberta qu'on trouve la plus grande inégalité. Le ratio entre le 1 % le plus riche et les 90 % les moins riches est le plus élevé du pays, soit 18. Les Albertains se trouvant dans la tranche supérieure de 1 % ont eu, et de loin, la plus grosse augmentation de salaire du pays. Ils gagnent aujourd'hui 320 000 \$ de plus. Leur paye a doublé depuis 1982, tandis que les 90 %

inférieurs n'ont connu qu'une augmentation de 3 900 \$ sur la même période de 30 ans.

4. Malgré le fait que **le revenu des 1 % supérieurs ait doublé et même triplé, la fraction de leurs revenus payée en impôt, leur taux d'imposition moyen, est restée à peu près semblable, et a même un peu diminué.** Les gouvernements ont permis que cela se produise, notamment en faisant certains choix, comme le taux d'imposition qui est de plus en plus régressif au Canada. Selon le « budget fédéral alternatif » de 2013, **les réductions d'impôt régressives et injustes ont fait très peu pour favoriser la croissance de l'économie. Elles ont plutôt réduit les revenus, augmenté les déficits, empiré l'inégalité et entraîné des réductions des services publics.** Ce budget signale que, si le taux d'imposition des sociétés était demeuré au niveau de 2007, une période de formidable croissance économique, et qu'une nouvelle tranche de revenu avait été créée pour les personnes gagnant plus de 250 000 \$, le gouvernement fédéral aurait 10 milliards de dollars de recettes supplémentaires chaque année. Étant donné l'encaisse des sociétés, qui s'élève à près de 600 milliards de dollars, et le niveau de richesses détenues par ceux dont les revenus occupent la tranche supérieure de 10 %, ce serait non seulement faisable, mais simplement équitable.²

5. Le plus pernicieux, c'est la croyance que maximiser la croissance économique et garder bas les taux d'imposition sont des objectifs valables ET que c'est bénéfique pour la société. Pourtant, les statistiques sont claires : **un faible taux d'imposition ne fait que maximiser la richesse des personnes dont le revenu est dans la tranche supérieure de 1 % et, surtout, dans la tranche supérieure de 1/10^e de 1 %.** Deux phénomènes sont en cause. Premièrement, les impôts de ces gens demeurent bas de façon disproportionnée. Deuxièmement, une large partie de l'argent qui reste prétendument dans nos poches finit par se retrouver dans celles des plus riches. **Il en résulte une érosion des services et des programmes qui sont avantageux pour nous, et dont les résultats sont mesurables. Il s'agit là des différentes facettes de notre État providence.**

6. Le Conference Board du Canada fait remarquer que, à mesure que l'inégalité augmente, les gens qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ont tendance à emprunter davantage pour suivre la cadence, ce qui augmente le risque de crise majeure. Une grave inégalité fait augmenter

l'instabilité sociale et, de là, l'instabilité politique, ce qui réduit les investissements à l'étranger. La crise financière mondiale a démontré que les systèmes économiques dominants doivent être réexaminés, et il conviendrait de le faire maintenant. L'inégalité croissante a été signalée comme étant la principale coupable de la récession récente, de même que les « forces institutionnelles »³ comme les politiques qui ont gardé les niveaux d'aide sociale sous le seuil de la pauvreté, limité la hausse du salaire minimum et entraîné le déclin du taux de syndicalisation d'un bout à l'autre du pays.

7. Compte tenu de la concentration sans précédent de la richesse dans les mains d'un très petit pourcentage de notre population et de la pauvreté croissante qui affecte l'autre extrémité du spectre, **notre économie est profondément inégale, et elle est caractérisée par la cupidité.** Plus les gens peuvent accumuler une fortune personnelle, mieux c'est. Cela perpétue un niveau d'individualisme égoïste et intenable. Cela crée aussi une société moins saine, physiquement et mentalement, moins axée sur la confiance, plus fragmentée, ayant un niveau d'éducation moins élevé, un plus haut taux d'obésité et d'emprisonnement et une mobilité sociale réduite.⁴ La vérité, c'est que l'inégalité n'est dans l'intérêt de personne.

8. Ce qui disparaît à mesure que l'inégalité augmente, c'est la chance pour tous, au Canada, d'arriver aux mêmes résultats, de faire des études plus poussées, de trouver un emploi bien rémunéré, d'améliorer sa santé physique et mentale et de participer à la société. On ne parle pas ici d'égalité des chances, ce qui peut vouloir dire que tous les enfants ont la chance de fréquenter l'école primaire. Il s'agit de l'égalité des résultats. Le scénario veut alors que tous les enfants qui fréquentent l'école primaire soient au même niveau de maturité scolaire quand ils entrent à l'école. Les enfants issus de ménages à faible revenu souffrent souvent d'une mauvaise alimentation et même de la faim, et n'ont donc pas la même capacité de se concentrer à l'école. Il ne suffit pas d'ouvrir la porte aux opportunités. Il faut s'assurer que tous aient accès à cette porte.

9. La santé est aussi un enjeu clé parmi les conséquences de l'inégalité. Pensons que, dans le domaine des soins de santé au Canada, un cinquième des dépenses est attribuable

à des disparités en matière de santé. Cela signifie que les pauvres, qui risquent beaucoup plus que les mieux nantis de se blesser et de contracter des maladies, représentent plus de travail pour les systèmes de soins de santé.⁵ Une étude réalisée en 2010 par l'Université McMaster a dévoilé une différence de 21 ans dans l'espérance de vie moyenne entre ceux qui vivent dans les quartiers les plus pauvres et ceux qui vivent dans les quartiers les plus riches d'Hamilton.⁶ La santé et la longévité dépendent vraiment fortement de facteurs comme le revenu et le logement.⁷

10. À bien des égards, les disparités de revenu sont une question de faibles salaires. Au Canada, environ le quart des adultes en âge de travailler occupent un emploi à bas salaire et gagnent moins que le nécessaire pour atteindre le seuil de pauvreté.⁸ En Ontario, **parmi les enfants vivant dans la pauvreté, un sur trois a au moins un parent qui travaille à plein temps.**⁹ En Colombie-Britannique, **ce chiffre est encore plus élevé. C'est le cas de 43 % des enfants pauvres.**¹⁰ Les salaires n'augmentent pas à la même vitesse que le coût de la vie, ce qui augmente les disparités. Pour remettre cela en perspective, disons que pour qu'une famille de quatre personnes à Vancouver puisse combler ses besoins de base (loyer, alimentation convenable, transports, vêtements des enfants, etc.), les deux parents devraient gagner 19,14 \$ de l'heure.¹¹ C'est le salaire suffisant, et c'est près de 9 \$ au-dessus du salaire minimum. En 2008, le salaire suffisant, dans le Grand Toronto, était de 16,60 \$ l'heure, l'équivalent d'un revenu annuel de 57 000 \$ pour des parents travaillant à plein temps.¹² Des politiques relatives au salaire suffisant devraient être adoptées et promues par tous les gouvernements. Ce serait la meilleure façon de faire.

Comment s'attaquer aux inégalités

11. Les droits de la personne sont le point de départ d'une transformation. Le Canada a ratifié un certain nombre de conventions internationales sur les droits de la personne qui obligent le gouvernement à respecter les droits au logement adéquat, à l'alimentation, à l'accès à l'eau, à l'égalité et à la non-discrimination. Non seulement cela interdit qu'on mette en opposition les riches et les pauvres, mais cela rend les règles du jeu équitables puisque tous ont les mêmes droits.

12. Pour respecter les droits de la personne, nous devons prendre du recul et faire une analyse approfondie en vue de trouver les causes structurelles de l'inégalité économique. Cela inclut par exemple la compréhension du rôle de la communauté internationale et des agissements des institutions financières internationales, ainsi que du fait qu'elles s'abstiennent d'agir. Cela a contribué à la crise économique de 2008. Le fait que les États n'ont pas veillé à prendre des règlements qui soient dans l'intérêt public ni à corriger le développement inégal, les disparités croissantes, la stagnation des salaires, en sont autant d'exemples. Les États ont ainsi manqué à leur devoir de respecter, protéger et appliquer les droits de la personne.

13. Les droits de la personne doivent être reconnus et protégés par la loi. Ils doivent être inscrits dans des engagements légaux, par exemple dans le droit international des droits de la personne, qui peut être contrôlé et mesuré de façon indépendante. Le Canada peut suivre l'exemple du mécanisme de contrôle de l'ONU pour établir ses propres procédures d'examen applicables à notre économie et s'assurer que les décisions sont fondées sur un désir de voir un plus grand respect des droits de la personne et une réduction des inégalités, que ce soit par l'accès à un logement adéquat, à une alimentation et à de l'eau adéquates, à la santé, à un travail choisi librement, à l'éducation ou à une qualité de vie adéquate.

14. Le respect des droits de la personne exige **la reddition de comptes et la transparence**. Ces droits nous permettent de savoir quelles mesures concrètes prendre, et les décisions concernant les taux d'imposition et les dépenses devraient être prises en conséquence. Par exemple, pour respecter ses obligations internationales en matière de droits de la personne, un État doit pouvoir démontrer qu'il agit raisonnablement. Il doit montrer qu'il consacre « **le maximum de ses ressources disponibles** » à des mesures assurant le respect des droits de la personne. Un gouvernement ne doit pas adopter des mesures rétrogressives, c'est-à-dire ne pas retirer ce qu'il a donné. Surtout, il doit montrer que ses décisions budgétaires sont raisonnables à la lumière de ses obligations internationales en matière de droits de la personne. Les décisions récentes du gouvernement d'accroître l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Programme de la sécurité du revenu, ainsi que les changements à l'assurance-emploi qui forceront

certaines prestataires à accepter un emploi moins bien payé et plus éloigné, sont des exemples de mesures rétrogressives qui risquent d'accroître les inégalités et qui nous font accuser un recul sur le plan du respect des droits de la personne.

15. Le concept des droits de la personne place les moins nantis au centre. Les débats sur l'inégalité ont surtout mis l'accent sur la disparité entre les 1 % supérieurs et les 90 % inférieurs. La discussion doit se faire dans le sens contraire. Les droits de la personne exigent que nous commençons par ceux qui ont les plus grands besoins, les moins nantis, pour nous assurer que leurs droits sont respectés, par exemple par les 10 % inférieurs. **Dans un pays aussi riche que le Canada, dans l'ensemble, il est déraisonnable que nous connaissions la pauvreté, l'itinérance et la faim dans l'état actuel des choses. La pauvreté touche 20 % de la population, environ 300 000 Canadiens sont sans abri, et près de 900 000 personnes ont recours aux banques alimentaires CHAQUE MOIS au Canada.** C'est la représentation disproportionnée de certains groupes - Autochtones, personnes handicapées, mères seules, immigrants et nouveaux venus - qui devrait le plus nous préoccuper. Ce sont ces groupes qui, trop souvent, bénéficient le moins, et en dernier lieu, de la croissance économique; ce sont aussi les premiers à souffrir d'un ralentissement économique, et ce sont eux qui en souffrent le plus. Ces particularités importantes, qui constituent des problèmes sociaux, semblent être oubliées dans la discussion sur l'inégalité.

16. Pensons-y : notre système d'aide sociale garde les gens dans la pauvreté. Les prestations d'aide sociale sont bien inférieures au seuil de la pauvreté au Canada. À Vancouver, une mère seule ayant deux enfants ne reçoit qu'un peu plus de 1 000 \$ par mois. Pourtant, le loyer moyen d'un appartement de deux chambres est de plus de 1 200 \$ par mois. Dans l'ensemble, les prestations devraient être de 48 % plus élevées juste pour tirer ces gens de la pauvreté. La pratique à suivre quand vient le temps d'évaluer le taux des prestations d'aide sociale devrait être d'examiner le coût de la vie présent, en considérant le logement, la nourriture et les transports. Les exigences pour l'admissibilité à l'aide sociale, par exemple le niveau d'actifs acceptable, devraient être réduites, afin que les gens n'aient pas à s'appauvrir complètement avant de recevoir de l'aide. Les prestataires devraient aussi avoir

le droit de garder au moins 500 \$ de leurs revenus d'emploi, afin qu'ils puissent se constituer un fonds d'urgence avant de quitter le système. Finalement, l'aide médicale, pour les enfants et les adultes, devrait être prolongée pour deux ans après qu'une personne ait cessé de percevoir des prestations d'aide sociale.

17. Compte tenu de la flagrante inégalité créée par les marchés quand on les laisse évoluer librement, **il est généralement admis que les gouvernements ont un rôle important à jouer pour régler ces problèmes et assurer une plus grande égalité dans la société.** Les droits de la personne obligent les gouvernements à agir puisqu'ils doivent faire en sorte que ces droits soient respectés en s'acquittant d'obligations positives et négatives pour assurer l'égalité. On progresserait dans cette direction en assurant un salaire et des politiques d'aide sociale qui permettent de vivre, établis en fonction du véritable coût de la vie.

18. Pour s'engager pleinement dans le contexte des droits de la personne et démontrer sa volonté de réduire les inégalités, le gouvernement fédéral doit modifier le régime d'imposition. Les contributions actuelles du gouvernement sont limitées, étant donné une assiette de revenus qui diminue toujours en raison de la croyance qu'on stimule l'économie en gardant les impôts bas. On oublie, dans ce raisonnement, que l'économie n'est pas seulement une question de chiffres, qu'il faut que les gens entrent dans l'équation. Les gens qui travaillent consomment, aspirent à un plus grand succès, investissent dans leur avenir et contribuent à leur collectivité. Ne pas mettre l'accent sur les moteurs de l'économie et sur ceux qui sont incapables d'y participer pleinement pour laisser une poignée de gens s'approprier le pouvoir et la richesse, c'est faire fi d'un système holistique. Pour participer pleinement à l'économie et contribuer à la société, les gens doivent avoir du soutien, des programmes sociaux et des niveaux de revenu adéquats.

19. Un régime fiscal progressiste et des transferts adéquats aux provinces et aux territoires qui assurent les programmes sociaux réduiront les inégalités et donneront aux segments vulnérables de la population la chance de sortir de la pauvreté et d'aspirer à la prospérité. Le fait de financer des programmes de garde d'enfants, de logement, d'aide au transport et d'éducation postsecondaire, entre

autres, est plus utile que d'offrir des crédits d'impôt précis qui ne représentent qu'une fraction du coût du service. De tels programmes permettraient aussi à l'État de respecter ses obligations sur le plan des droits de la personne et garantiraient que les besoins des groupes vulnérables sont pris en compte. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a déclaré que le Canada consacre moins d'argent que la plupart des autres pays de l'OCDE à des programmes de prestations comme l'assurance-emploi et les allocations familiales, et qu'après 20 ans de déclin constant, les inégalités se sont accrues au Canada, au cours des 10 dernières années.¹³

20. En outre, les Canadiens sont ouverts aux changements au régime fiscal qui permettraient de réduire les inégalités. En avril 2012, selon un sondage Environics, plus des **trois quarts des Canadiens considéraient cette inégalité croissante comme un grave problème** ayant des conséquences négatives à long terme sur la société canadienne. Près des deux tiers sont disposés à payer un peu plus d'impôt pour protéger les programmes sociaux, et la majorité sont d'accord pour qu'on augmente l'impôt sur le revenu des particuliers qui gagnent entre 250 000 \$ et 500 000 \$. Le sondage a aussi révélé qu'une hausse des impôts des sociétés est largement acceptée.¹⁴

Recommandations

21. **Le Canada doit admettre le lien entre pauvreté et inégalités, et faire preuve de leadership en cherchant à résoudre les problèmes de pauvreté, d'itinérance et d'insécurité alimentaire.** Le gouvernement du Canada devrait aider à la coordination de stratégies nationales intergouvernementales pour réduire et même éliminer la pauvreté, régler les problèmes d'itinérance et de logement et promouvoir la sécurité alimentaire. De telles stratégies doivent s'appuyer sur un cadre des droits de la personne ayant pour principes de base l'égalité pour les groupes défavorisés et prévoyant des objectifs mesurables et un calendrier de réalisation, des consultations efficaces avec les circonscriptions les plus touchées, des mécanismes de reddition de comptes transparents et des procédures de dépôt de plaintes accessibles.

22. **Le Canada devrait établir une norme nationale sur les salaires, en consultation avec les dirigeants des provinces**

et des territoires, pour faire en sorte qu'aucun Canadien travaillant à plein temps ne vive sous le seuil de pauvreté.

23. Sachant le coût du panier de base pour les familles, y compris le coût du logement, de la nourriture, des vêtements, des transports, des soins de santé et des garderies, **le Canada devrait promouvoir et encourager des politiques assurant un salaire suffisant, établi en fonction du coût véritable de la vie dans les régions visées.**

24. **Le Canada devrait réformer le régime fiscal afin qu'il devienne progressiste et ne favorise pas les riches.** Cette réforme devrait prévoir, entre autres, une augmentation de l'impôt des sociétés pour le ramener aux niveaux de 2007, et l'ajout d'une nouvelle tranche de revenu frappée d'un impôt de 35 % pour ceux qui gagnent 250 000 \$ ou plus.

Au sujet de Canada sans pauvreté

Canada sans pauvreté est un organisme de bienfaisance enregistré, qui a vu le jour en 1971 sous le nom d'Organisation nationale anti-pauvreté. Notre but est d'éradiquer la pauvreté au Canada pour le bien de tous en sensibilisant les Canadiens aux coûts humains et financiers de la pauvreté, et en proposant des politiques publiques qui résoudraient les problèmes. Canada sans pauvreté est géré par un conseil d'administration composé de personnes ayant personnellement connu la pauvreté, et nous travaillons dans une perspective axée sur les droits de la personne.

Notes

¹ Centre de politiques alternatives, 28 janvier 2013, www.policyalternatives.ca

² Centre de politiques alternatives, *Alternative Federal Budget 2013: Doing Better Together*, voir chap. intitulé « Fair and Progressive Taxation », www.policyalternatives.ca/afb2013

³ Conference Board of Canada, <http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/society/income-inequality.aspx>

⁴ Equality Trust, <http://www.equalitytrust.org.uk>

⁵ Conseil canadien de la santé (2010) *Changement de vitesse : Cibler, non plus les soins de santé au Canada, mais un Canada en santé*

⁶ www.hamiltonvitalsigns.ca/healthwellbeing.html

⁷ www.thecanadianfacts.org/

⁸ Congrès du travail du Canada, www.congresdutravail.ca/centre-daction/les-municipalites-ca-compte/justes-salaires-et-conditions-de-travail

⁹ Centre de politiques alternatives, <http://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/what-if-minimum-wage-was-living-wage>

¹⁰ First Call BC Child and Youth Advocacy Coalition, www.firstcallbc.org/pdfs/EconomicEquality/First%20Call%20BC%20Child%20Poverty%20Report%20Card%202012.pdf

¹¹ <http://www.livingwageforfamilies.ca>

¹² Centre de politiques alternatives, <http://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/what-if-minimum-wage-was-living-wage>

¹³ Organisation de coopération et de développement économiques (2011) *Country note: Canada*, <http://www.oecd.org/canada/47876217.pdf>

¹⁴

http://www.thestar.com/opinion/editorials/2012/04/09/broadbent_poll_uncovers_public_desire_to_close_inequality_gap.html